



## Transport de voyageurs : comment réformer un modèle à bout de souffle ?

L'Institut Montaigne formule 20 propositions structurées autour de trois axes afin de rendre pérenne notre système de transport public de voyageurs :

### 1. Concentrer les dépenses sur la maintenance et la modernisation du réseau ainsi que sur le développement de la mobilité en agglomération

- Sanctuariser un budget pluri-annuel dédié à la maintenance et à la modernisation des infrastructures
- Redéfinir les priorités d'investissement du SNIT
- Concentrer l'effort sur les déplacements contraints du quotidien
- Investir dans la régénération et la désaturation du réseau en Île-de-France
- Promouvoir une organisation de la mobilité dans les périphéries (transports partagés sur voies rapides et interconnexions avec les transports guidés)

### 2. Optimiser les dépenses de fonctionnement

- Donner aux Régions la responsabilité de tous les transports dans leur périmètre et l'optimisation entre modes notamment grâce à des appels d'offres multi-modaux
- Transférer la responsabilité de la gestion de certaines lignes TET (Trains d'Équilibre du Territoire) vers les Régions
- Mettre en place des appels d'offres incluant l'exploitation des services de transport tous modes, la maintenance des infrastructures et potentiellement les gares régionales
- Inciter à la maîtrise des budgets d'investissement et de fonctionnement du TER (Transport Express Régional)



- Établir et communiquer un calendrier ferme sur l'ouverture à la concurrence
- Fixer par voie législative un socle social commun entre les entreprises ferroviaires ainsi que des règles d'organisation stables
- Poursuivre la mise en place d'une autorité de régulation forte et indépendante
- Réformer la gouvernance et la régulation de l'intermodalité en Île-de-France
- Créer des plateformes d'échanges inter et intra-modales pour améliorer l'interconnexion en Île-de-France
- Renforcer l'efficacité et la qualité de service, au travers d'une coopération accrue entre la SNCF et RFF en Île-de-France

### 3. Diversifier les modes de financement

- Communiquer auprès des usagers, des contribuables et des élus sur le coût réel du transport public
- Accroître la contribution des usagers tout en veillant à l'acceptabilité des prix
- Inciter au recours à des formes contractuelles globales public-privé et à l'utilisation de financements obligataires
- Expérimenter les péages d'infrastructures à tarification variable
- Inciter les entreprises et collectivités à organiser en propre le transport de leurs employés et/ou à assouplir les horaires de travail

INSTITUT  
MONTAIGNE

